



MMA - Création de l'entité : « Prévention, Coordination et Sécurisation de la délégation de Gestion »

- Simplifier l'organisation et offrir à nos partenaires un point d'entrée unique.
- Regrouper au sein d'une même entité les collaborateurs indemnisation en charge d'accompagner les apporteurs.
- Assurer la coordination des missions d'accompagnement des apporteurs en renforçant la sécurisation des opérations d'indemnisation et en centralisant le contrôle des délégations.
- Coordonner la gestion des événements majeurs en lien avec les Instances COVEA (DIARD) et les entités en charge de la gestion des dossiers sinistres (DI et apporteurs).

Création d'une entité dédiée regroupant les collaborateurs de la Direction Indemnisation ayant pour mission d'accompagner les apporteurs dans le cadre de leur délégation de gestion

CE QUI CHANGE

- Création d'une nouvelle entité
- Création d'un poste de manager
- Changement de rattachement managérial pour les 11 collaborateurs concernés par le projet

MMA - Point sur l'ajustement d'organisation de la direction du réseau courtage

Après une période d'observation d'un semestre suite à l'évolution de l'organisation de MMA au 1er janvier 2024, constat de la nécessité de procéder à certains ajustements visant à garantir davantage d'homogénéité et d'efficacité entre les équipes « politique réseau courtage » et « support courtage » répondre au mieux aux enjeux forts de MMA en matière de performance en facilitant l'agilité, la rapidité d'exécution et la cohérence des actions

18 septembre 2024

Flux Entrées/Sorties m à j : 31/07/24

↑ EMBAUCHES

CDI

Embauches externes : 165
Mobilités COVEA : 50
Transformation CDD > CDI : 62

CDD

Embauches externes : 611

↓ DEPARTS

CDI

Démissions : 60
Licenciements : 34
Ruptures conventionnelles : 2
Fins période d'essai : 25
Retraites : 109
Mobilités COVEA : 51

CDD

Fin CDD : 250

**Prochain CSEE :
le 15 et 16 octobre 2024**

Créer un niveau de management intermédiaire pour garantir plus de proximité dans l'intérêt des collaborateurs. Cette évolution organisationnelle se fait à iso ETP (un collaborateur non-manager de l'équipe) **ce manager sera également un référent technique.**

FIDELIA - Expérimentation SOLUCIO

Problématiques actuelles :

- 20% de refus de mission dans les secteurs Habitation et Aide-ménagère, souvent liés à un manque de prestataires disponibles.
- Situation délicate pour les chargés d'assistance : absence de solutions satisfaisantes à proposer aux clients, engendrant inconfort et frustration.
- Clients insatisfaits : contraints de se débrouiller seuls, d'avancer les frais, et de gérer des remboursements parfois longs.
- Délais de traitement prolongés pour les remboursements, affectant la satisfaction client.

Enjeux de l'expérimentation :

- Proposer une solution alternative aux clients en cas de défaut de prestataires
- Tester la Carte Bancaire Virtuelle (CB V) comme moyen de paiement direct pour les clients, sans avance de frais.
- Améliorer l'expérience client et collaborateur en apportant plus de fluidité et de réactivité dans la gestion des dossiers d'assistance.

Partenariat avec EYST : La startup insurtech EYST a été choisie comme partenaire pour fournir la solution technique permettant d'émettre instantanément des CB V aux clients. Fidélia pourra transférer instantanément de l'argent au client sur un carte de paiement virtuelle, compatible avec Apple Pay et Google Pay. Cette CB V permet ainsi au client de payer directement un prestataire sans avoir à avancer les fonds.

FIDELIA L'offre Assistance Santé France et International PSC MINARM

La réforme de la Protection Sociale Complémentaire de la Fonction Publique (PSC FP) vise à offrir une couverture sociale des fonctionnaires à l'image de ce qui existe pour les salariés du secteur privé. Elle instaure la mise en place d'un contrat de santé collectif obligatoire et la prise en charge minimale de 50% de la mutuelle santé des fonctionnaires par l'employeur public.

Cette réforme doit progressivement être mise en place pour l'ensemble des agents publics à compter du 1er janvier 2025.

En mars 2024, UNEO/GMF a remporté l'appel d'offre de la PSC des militaires avec le volet Assistance Internationale et mi-juin 2024, le volet Assistance France.

Avec **plus de 475 000 militaires et ayants-droits à assurer**, GMF en partenariat avec UNEO réaffirme leur affinité historique avec la communauté défensesécurité en remportant l'un des plus grands contrats collectifs en France. La mise en œuvre effective de **ces prestations interviendra au 1er janvier 2025.**

FIDELIA -Sport sur ordonnance

L'activité de Sport sur ordonnance prendra la forme d'une nouvelle garantie d'assistance **«Activité Physique Adaptée»** en inclusion dans les contrats Santé dont la mise en œuvre sera réalisée au sein de Fidélia par un enseignant APA (audémarrage) à l'aide d'un logiciel dédié.

L'enseignant APA sera rattaché à la Direction médicale. Il est envisagé la mise en place progressive de cette garantie en inclusion dans les différents contrats Santé des marques à partir de 2025.

Besoin d'aide, une question ?

Contactez-nous !

contact@cftc-covea-france.fr

cftc-covea-france.fr

